Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212200570-20260323-D2026_14-DE

Mairie de
Le Faouët
Ar Faved
22290

République Française **Département COTES D'ARMOR**

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du vendredi 20 mars2026

Nombre de membres :

En exercice :	11
Présent :	11
Nombre de suffrage :	11

Date d'affichage :

23/03/2026

Convocation envoyée par voie dématérialisée:

16/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Le Faouët s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Michel MAHE, maire.

Etaient présents : Michel MAHE, Thierry LE GONIDEC, Véronique CONAN, Sylvie LE VEY, Pierre GUEGUEN, Gwenaëlle PIERRE, Jérôme COLAS, Adrien UGUET, Aurélie PLANTE, Corentin LEBESLOURD et Lucie MERCIER

A été nommé comme secrétaire de séance : Thierry LE GONIDEC

D2026_14 Election des adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

Bulletin : 1ier ADJOINT Thierry LE GONIDEC et 2ième Adjoint Véronique CONAN

Nombre de bulletins	11	
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0	
Nombre de suffrages exprimés	11	
NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Thierry LE GONIDEC et Véronique CONAN	**11**	**Onze**

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212200570-20260323-D2026_14-DE

Thierry LE GONIDEC, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1ier adjoint.

Véronique CONAN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2ième adjoint.

Fait et délibéré à Le Faouët
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire,
Michel MAHE

Secrétaire de séance
Thierry LE GONIDEC